

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Avis relatif à l'arrêté du 29 mars 2007 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence et à la gestion des crises sanitaires aux personnels enseignants des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) paru au *Journal officiel* n° 76 du 30 mars 2007

NOR : SANP0751912V

Il convient d'ajouter à l'arrêté du 29 mars 2007 susmentionné les annexes prévues à l'article 10 et jointes au présent avis.

ANNEXE I

MODELE TYPE D'HABILITATION DE FORMATEURS



**ATTESTATION D'HABILITATION POUR LA FORMATION
AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE**

Vu l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;

M.....

Né(e) le, à

Est habilité à dispenser la formation aux gestes et soins d'urgence.

Fait à, le

Le responsable du centre d'enseignement des soins d'urgence (Tampon et signature)

ANNEXE II
MODELES TYPES D'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU)



MINISTÈRE CHARGE DE LA SANTE

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1

Vu l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est délivrée à :

M.....

Né(e) le, à

Fait à, le

Structure ayant assuré la formation :

Nom du formateur :

Le responsable du centre d'enseignement des soins d'urgence (Tampon et signature) :

N°



MINISTÈRE CHARGE DE LA SANTÉ

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

Vu l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est délivrée à :

M.....

Né(e) le, à

Fait à, le

Structure ayant assuré la formation :

Nom du formateur :

Le responsable du centre d'enseignement des soins d'urgence (Tampon et signature) :

N°



MINISTÈRE CHARGE DE LA SANTÉ

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE
 FACE A UN RISQUE NRBC

Vu l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence face à un risque NRBC est délivrée à :

M.....

Né(e) le, à

Fait à, le

Structure ayant assuré la formation :

Nom du formateur :

Le responsable du centre d'enseignement des soins d'urgence (Tampon et signature) :

N°